



# TRÉON



# Informations Municipales



L'opération tranquillité vacances permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par la gendarmerie. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires.

Concrètement, les gendarmes seront amenés à surveiller le domicile des vacanciers dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes. Si elles relèvent une entrée par effraction ou un cambriolage, les forces de l'ordre contactent alors l'occupant du logement pour lui signaler le problème au plus vite et lui permettre d'agir en conséquence : dépôt de plainte, signalement du sinistre à l'assureur, réparation des portes, serrures et/ou fenêtres, etc. Le cas échéant, les forces de l'ordre peuvent bien entendu interpeller un cambrioleur en flagrant délit d'effraction. Néanmoins, l'opération tranquillité vacances n'a pas vocation à assurer une surveillance constante du domicile des vacanciers.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie ou sur internet.







# Dépôts sauvages

Le dépôt d'immondices est un réel fléau. Dernièrement il a été retrouvé au pied du p'tit bois de Fortisle un dépôts sauvage de pneus, carrelage, caisses en bois, etc...

Après contrôle par les services municipaux, il a été découvert les coordonnées d'une personne étant susceptible d'être le propriétaire.

De ce fait une constatation de gendarmerie a été effectuée et l'interessé s'est vu ordonné par les forces de l'ordre, l'enlèvement de ses détritus.



Il est rappelé que le dépôt sauvage de détritus sur la voie publique est passible d'une amende de 68€.

# Un peu d'histoire...

Les commerçants et artisans de Tréon jusqu'en 1945 d'après M. Pierre Torcheux - doyen de Tréon

Mademoiselle Breteau Geneviève 49 rue de Châteauneuf successeur de Monsieur COUDRAY en 1927

#### Couturière à façon

« Très proche de ses clients, toujours à l'écoute, elle avait énormément de travail qu'elle faisait dans des délais raisonnables.

Travail soigné, suivail la mode de l'époque.

Cette jeune femme était remarquable par sa gentillesse, très appréciée par ses clientes. »

----oOo-----

Madame Cailleaux Henriette 35 grande rue

#### Café de la mairie

« Épicerie, mercerie, un peu de l'oul ; du fil, des boutons, de la colle, des rustines pour réparer les chambres à air de vélo etc...

Café avec bar. Salle de café avec billard.

Salle de bal à quelques pas dans la cour. »



# Centre de loisirs vacances d'été

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'été à compter du 9 juillet dans les locaux des écoles.

Le centre est ouvert aux enfants de 4 à 12 ans.

Renseignements au 06 29 63 21 22.





#### **Nouveaux habitants**

Dans le cadre de votre emménagement sur la commune, il est demandé aux nouveaux tréonnais de passer en mairie afin d'aborder et de vous présenter différents sujets :

- inscription sur les listes électorales;
- inscription scolaire;
- ouverture du contrat du service des eaux;
- informations sur le service déchets;
- informations communales (mairie, commerces, associations, etc...)



A l'inverse, vous quittez Tréon, vous vendez votre maison, etc..., un passage en mairie est également nécessaire.

## Info mairie Service des eaux

Une facturation sur estimation de la consommation d'eau est en cours d'élaboration.

Les factures vous parviendront fin juin / début juillet.





BIENVENUE



L'Agglo du Pays de Dreux, dans le cadre de l'exercice de sa compétence transport, est en charge des inscriptions au transport scolaire et de l'établissement des cartes.

Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, le service des transports scolaires de l'Agglo du Pays de Dreux a pris ses quartiers sur internet. De la maternelle à la terminale, les bénéficiaires des cartes de transport doivent s'inscrire en ligne.

Les inscriptions pour l'année 2018-2019 seront ouvertes à partir du 1er juin 2018 sur le site https://agglo-en-ligne.fr/.



\*Réception du taux de prélèvement pour les télédéclarants.



# Kermesse des écoles

du trop-perçu.

La kermesse des école se déroulera le vendredi 29 juin à partir de 18H.

Spectacle des enfants, stands divers, restauration.

# Prélèvement à la source : le calendrier

Réception de l'avis L'administration fiscale Déclaration des revenus 2018 Dans le cas contraire d'imposition sur les communique le taux et ajustement du taux paiement du reliquat Déclaration revenus 2017 et du taux de prélèvement à l'employeur. de prélèvement. Seuls les dans les quatre des revenus de prélèvement pour 2019. Dès octobre, le taux apparaît revenus exceptionnels 2018 derniers mais 2019 Possibilité d'aménagements. sur la fiche de paie. sont pris en compte dans le de l'année. calcul de l'impôt. Avril - juin Jusqu'au Janvier Été Été 2018 15/09/2018 2019 2019 2020 **Printemps** Juillet - août Automne Avril-juin Automne 2018 2018 2020 Déclaration Possibilité Entrée en application. Paiement des impôts Si la somme des des revenus d'aménagements Le montant d'impôt sur les revenus prélèvements 2019 2017\* est déduit directement exceptionnels 2018. est supérieure à du taux de prélèvement. du salaire, de la pension l'impôt réellement ou de l'indemnité de dû, remboursement

chômage.

# Baisse de la vitesse maximale autorisée de 90 à 80 km/h

La vitesse est la première cause des accidents mortels en France (31 %). Le réseau routier sur lequel les accidents mortels sont les plus fréquents est celui des routes à double sens sans séparateur central (55% de la mortalité routière). Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018, la vitesse maximale autorisée passera de 90 à 80 km/h sur ces routes où la mortalité routière est la plus forte.

#### Quel impact pouvons-nous espérer?

Comme l'a établi le comité des experts du Conseil national de la sécurité routière dans son rapport du 29 novembre 2013, une réduction de la vitesse maximale autorisée à 80 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central - limitée à 90 km/h - permettrait de sauver entre 300 et 400 vies par an.

En effet, cette portion du réseau routier est celle sur laquelle les accidents mortels sont les plus fréquents : en 2016, plus de la moitié de la mortalité routière (55 %), soit 1 911 personnes tuées, est survenue sur les routes bidirectionnelles hors agglomération, majoritairement limitées à 90 km/h.

Une telle mesure présente également l'avantage d'améliorer la fluidité du trafic et de diminuer les émissions polluantes dans l'environnement.



Source : site sécurité routière



Information de dernière minute :

Compte tenu des derniers évènements climatiques, le feu de Saint Jean initialement prévu le samedi 23 juin est annulé.

# INSOLITE

# Loi française toujours en vigueur et pourtant !

« Fous les citoyens se doivent d'avoir chez eux une botte de foin au cas où le roi passerait avec son cheval » COMMUNE DE TRÉON

## ACCOMPAGNEMENT SUITE AUX INONDATIONS

#### Démarches à effectuer :

- Faire une déclaration de sinistre auprès de votre assureur ;
- Prendre des photos ;
- Transmettre à la mairie un courrier mentionnant tous les dégâts occasionnés (meubles abîmés, électroménagers hors d'usage, murs souillés, véhicules endommagés, etc...) accompagné de photos.



Attendre le passage de l'expert avant de vous débarrasser des détritus.

Mairie de Tréon – 33 grande rue 28500 TRÉON – 02 37 82 62 68 – mairiedetreon@wanadoo.fr

## Mise en garde - Gendarmerie

Depuis peu de temps, des vols au préjudice des personnes âgées sont commis dans la région drouaise. Dans le cadre de la prévention de la délinquance et du dispositif de la participation citoyenne, la gendarmerie nationale demande d'être vigilant et de sensibiliser la population sur ce phénomène.

Dernièrement dans des villages voisins des individus se présentent comme policiers afin de pouvoir rentrer au domicile de la personne âgée pour la détrousser; d'autres se manifestent comme démarcheurs mandatés par la mairie afin d'escroquer les habitants; etc...

Restez vigilant!

# Combien de temps conserver ses papiers

#### Assurance

Quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation, preuves de règlement : date du document + 2 ans

Contrat: durée du contrat + 2 ans

Relevé d'information automobile: permanente

Assurance vie : 10 ans (s'applique dès que vous avez connaissance du contrat en tant que bénéficiaire)

Dommages corporels: 10 ans

#### Véhicule

PV pour amende forfaitaire: 3 ans

Factures (achat, réparation): durée de conservation du véhicule (+ 2 ans en cas de revente)

Certificat de cession : durée de conservation du véhicule

#### Banque

Chèque à encaisser : 1 an + 8 jours (passé ce délai le chèque ne peut plus être encaissé)

Contrat de prêt et autres justificatifs : 2 ans (à partir de la dernière échéance)

Relevés de compte, talons de chèque: 5 ans

Tickets de carte bancaire : jusqu'à réception du relevé de compte

#### Famille – scolarité

Actes d'état civil: permanente (certaines procédures nécessitent un acte d'état civil récent)

Avis de versement d'allocations familiales : 5 ans

Jugement de divorce, jugement d'adoption : permanente

Acte de reconnaissance d'un enfant : permanente

Contrat de mariage : permanente

Livret de famille : permanente

Diplôme : **permanente** 

#### Logement

Factures d'électricité et de gaz : 5 ans

Factures d'eau: 5 ans

Factures de téléphonie (fixe et mobile) et internet : 1 an

Preuve de restitution de matériel (box): 2 ans (à compter de la date de restitution)

Factures liées aux travaux: gros œuvre 10 ans, petits travaux 2 ans

Certificats de ramonage: 1 an

Attestations d'entretien annuel des chaudières : **2 ans** 

Titre de propriété : **permanente** 

Preuve de paiement des charges de copropriété, PV d'assemblées générales : 10 ans

Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer: durée de la location + 3 ans

Courrier de révision de loyer: durée de la location + 1 an

Inventaire du mobilier pour les locations meublées : durée de la location

Échéance APL: 2 ans



# Notre patrimoine

LA BLAISE

La Blaise – Blesis – ou Blasia – prend naissance dans le grand étang de Dampierre-sous-Blévy dont la superficie est d'une trentaine d'hectares.

Cet étang, très grand pour notre région dont les bords sont très élevés à certains endroits, reçoit une grande masse d'eau des petits ravins environnants. De plus, il est continuellement entretenu par une « fontaine » abondante nommée GORD, qui est située à sa droite. Il est aussi alimenté, en temps de pluie, par les ruisseaux de Tardais et de Saint-Cyr. Chose curieuse, le mouvement uniforme de ces deux ruisseaux et leur disparition dans la vallée de Louvilliers, font penser que leurs eaux, en coulant sous terre, se réunissent dans la dite fontaine du GORD et en font partie.

Au pied de la chaussée de l'étang de Dampierre, se trouvaient les forges de Bois-Ballu, plus connues sous le nom de Dampierre – nom de la commune où elles étaient situées.

Immédiatement au-dessous de ces forges, le ruisseau qui en sort

prend le nom de rivière de Blaise.

L'origine de se nom pourrait venir du mot saxon Blase ou Bloese qui signifiait flambeau de bois ou de métal, ou encore torche ; au XIX° « toblaze », en anglais signifiait brûler, pour un feu contant (comme celui des forges par exemple).

La Blaise passe ensuite dans le parc de Maillebois, à la sortie duquel elle reçoit les eaux d'un « gros » ruisseau ou petite rivière le ou la Saint-Martin de Lezeau dont la source se trouve dans l'ancienne commune de ce nom – puis elle arrose les terres de la vallée de Blévy, Saint-Ange-et-Torcay, Fontaine les Ribouts, Saulnières, Crécy-Couvé, Aunay-sous-Crécy, Tréon, Garnay et Vernouillet, là, elle se divise en

deux bras : celui de gauche, en allant vers l'aval, prend le nom de ruisseau de la Commune, son bras droit, plus important, conserve le nom de Blaise. Ce bras, lui-même, aux portes de Dreux, se subdivise en trois nouveaux bras. Celui de droite devient le Bleyras ; il tourne autour de Dreux et va rejoindre l'Eure au hameau des « Meaux » ou Osmeaux. Celui du milieu, dénommé la rivière des Teinturiers – à cause de la corporation qui était installée sur ses berges – suit une ligne droite, puis rejoint le bras de gauche à l'entrée de la vieille ville. Ce dernier conserve le nom de rivière Blaise ; il traverse le quartier Saint-Martin, et après

avoir récupéré les eaux de la Commune, il se jette dans l'Eure par deux embouchures situées sur la commune



Longue de 49 kms, orientée du Sud-Ouest vers le Nord-Est, la Blaise prend sa source à une altitude de 269m avant de se jeter dans l'Eure à une altitude de 74m. Le débit moyen de 1,96 m³/s.

Les premières traces d'aménagement du cours d'eau sont à mettre en relation avec l'implantation des moulins, dont

l'utilisation précoce liée à l'industrie métallurgique ou à la meunerie remonterait au 11° siècle.

A Tréon on dénombre trois sites industriels prenant la Blaise comme force de manœuvre. Le moulin (actuel cabinet médical) était une passementerie ; dans le Val de Blaise – le moulin de foulon servait à battre les draps ou la laine tissée – et à Fortisle, le moulin fut une fonderie avant de devenir un moulin à blé.

# Combien de temps conserver ses papiers

#### Assurance

Quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation, preuves de règlement : date du document + 2 ans

Contrat: durée du contrat + 2 ans

Relevé d'information automobile: permanente

Assurance vie : 10 ans (s'applique dès que vous avez connaissance du contrat en tant que bénéficiaire)

Dommages corporels: 10 ans

#### Véhicule

PV pour amende forfaitaire: 3 ans

Factures (achat, réparation): durée de conservation du véhicule (+ 2 ans en cas de revente)

Certificat de cession : durée de conservation du véhicule

#### Banque

Chèque à encaisser : 1 an + 8 jours (passé ce délai le chèque ne peut plus être encaissé)

Contrat de prêt et autres justificatifs : 2 ans (à partir de la dernière échéance)

Relevés de compte, talons de chèque: 5 ans

Tickets de carte bancaire : jusqu'à réception du relevé de compte

#### Famille – scolarité

Actes d'état civil: permanente (certaines procédures nécessitent un acte d'état civil récent)

Avis de versement d'allocations familiales : 5 ans

Jugement de divorce, jugement d'adoption : permanente

Acte de reconnaissance d'un enfant : permanente

Contrat de mariage : permanente

Livret de famille : permanente

Diplôme : **permanente** 

#### Logement

Factures d'électricité et de gaz : 5 ans

Factures d'eau: 5 ans

Factures de téléphonie (fixe et mobile) et internet : 1 an

Preuve de restitution de matériel (box): 2 ans (à compter de la date de restitution)

Factures liées aux travaux: gros œuvre 10 ans, petits travaux 2 ans

Certificats de ramonage: 1 an

Attestations d'entretien annuel des chaudières : **2 ans** 

Titre de propriété : **permanente** 

Preuve de paiement des charges de copropriété, PV d'assemblées générales : 10 ans

Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer: durée de la location + 3 ans

Courrier de révision de loyer: durée de la location + 1 an

Inventaire du mobilier pour les locations meublées : durée de la location

Échéance APL: 2 ans



# Notre patrimoine

LA BLAISE

La Blaise – Blesis – ou Blasia – prend naissance dans le grand étang de Dampierre-sous-Blévy dont la superficie est d'une trentaine d'hectares.

Cet étang, très grand pour notre région dont les bords sont très élevés à certains endroits, reçoit une grande masse d'eau des petits ravins environnants. De plus, il est continuellement entretenu par une « fontaine » abondante nommée GORD, qui est située à sa droite. Il est aussi alimenté, en temps de pluie, par les ruisseaux de Tardais et de Saint-Cyr. Chose curieuse, le mouvement uniforme de ces deux ruisseaux et leur disparition dans la vallée de Louvilliers, font penser que leurs eaux, en coulant sous terre, se réunissent dans la dite fontaine du GORD et en font partie.

Au pied de la chaussée de l'étang de Dampierre, se trouvaient les forges de Bois-Ballu, plus connues sous le nom de Dampierre – nom de la commune où elles étaient situées.

Immédiatement au-dessous de ces forges, le ruisseau qui en sort

prend le nom de rivière de Blaise.

L'origine de se nom pourrait venir du mot saxon Blase ou Bloese qui signifiait flambeau de bois ou de métal, ou encore torche ; au XIX° « toblaze », en anglais signifiait brûler, pour un feu contant (comme celui des forges par exemple).

La Blaise passe ensuite dans le parc de Maillebois, à la sortie duquel elle reçoit les eaux d'un « gros » ruisseau ou petite rivière le ou la Saint-Martin de Lezeau dont la source se trouve dans l'ancienne commune de ce nom – puis elle arrose les terres de la vallée de Blévy, Saint-Ange-et-Torcay, Fontaine les Ribouts, Saulnières, Crécy-Couvé, Aunay-sous-Crécy, Tréon, Garnay et Vernouillet, là, elle se divise en

deux bras : celui de gauche, en allant vers l'aval, prend le nom de ruisseau de la Commune, son bras droit, plus important, conserve le nom de Blaise. Ce bras, lui-même, aux portes de Dreux, se subdivise en trois nouveaux bras. Celui de droite devient le Bleyras ; il tourne autour de Dreux et va rejoindre l'Eure au hameau des « Meaux » ou Osmeaux. Celui du milieu, dénommé la rivière des Teinturiers – à cause de la corporation qui était installée sur ses berges – suit une ligne droite, puis rejoint le bras de gauche à l'entrée de la vieille ville. Ce dernier conserve le nom de rivière Blaise ; il traverse le quartier Saint-Martin, et après

avoir récupéré les eaux de la Commune, il se jette dans l'Eure par deux embouchures situées sur la commune



Longue de 49 kms, orientée du Sud-Ouest vers le Nord-Est, la Blaise prend sa source à une altitude de 269m avant de se jeter dans l'Eure à une altitude de 74m. Le débit moyen de 1,96 m³/s.

Les premières traces d'aménagement du cours d'eau sont à mettre en relation avec l'implantation des moulins, dont

l'utilisation précoce liée à l'industrie métallurgique ou à la meunerie remonterait au 11° siècle.

A Tréon on dénombre trois sites industriels prenant la Blaise comme force de manœuvre. Le moulin (actuel cabinet médical) était une passementerie ; dans le Val de Blaise – le moulin de foulon servait à battre les draps ou la laine tissée – et à Fortisle, le moulin fut une fonderie avant de devenir un moulin à blé.